

**INTRODUCTION**

Un centre de ressources régional en conciliation médicamenteuse a été créé en 2016 pour favoriser le développement de cette activité dans le cadre d'une dynamique nationale et régionale tout en tenant compte des ressources humaines, matérielles et financières contraintes.

Ses missions sont :

- L'information, la sensibilisation des professionnels de santé ;
- L'accompagnement, la **mutualisation des expériences** ;
- L'évaluation de l'activité.

**RECUEIL** **ECHANGE** **MUTUALISATION**

**OBJECTIF**

Recenser en région, les activités de pharmacie clinique dont celles de **conciliation médicamenteuse**, afin de **mettre en relation les professionnels** souhaitant développer ou échanger sur cette activité.

**MATERIEL ET METHODE**

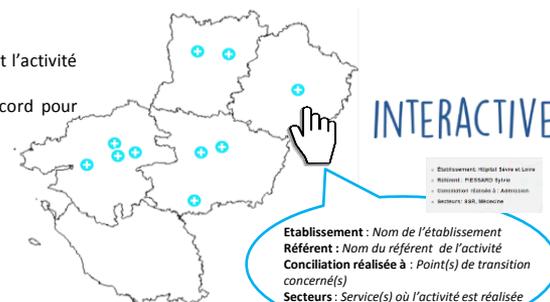
- Réalisation d'un questionnaire, adapté de l'instruction\* DGOS 2015 concernant la mise en œuvre des activités de conciliation médicamenteuse.
- Questionnaire en deux parties :
  - Activités de pharmacie clinique au sein de l'établissement
  - Focus sur les activités de conciliation médicamenteuse
- Envoi aux pharmaciens gérants de la région, communication via une newsletter et lors de rencontres organisées par l'OMEDIT
- Questionnaire en ligne accessible à partir du site internet de l'OMEDIT
- Exploitation de la partie conciliation pour ce projet

The image shows two screenshots of a questionnaire. The first is titled 'Recensement des activités régionales de pharmacie clinique' and asks about the presence of various pharmacy activities. The second is titled 'Commentaire votre activité de conciliation médicamenteuse' and asks for details about the conciliation activity, including frequency, objectives, and contact information.

**RESULTATS**

Sur les 120 établissements de la région :

- Taux de participation de 37,5% (n=45)
- **35,5%** (n=16) des participants réalisent l'activité de conciliation médicamenteuse
- **13 établissements** ont donné leur accord pour figurer sur la carte de recensement



**Carte régionale**

➔ Si besoin, mise en relation des professionnels via le centre de ressources

**CONCLUSION**

La mise à disposition d'une **carte régionale interactive**, présentant les établissements ayant développé la conciliation médicamenteuse, contribue **au partage d'expérience en région** et permet de bénéficier d'un **annuaire des professionnels impliqués dans ces activités**. Cet outil répond à une demande de l'HAS\*\* et permet la mise en commun d'informations concernant la mise en œuvre de projets de même envergure : organisation des ressources humaines, secteur dans lequel la conciliation est mise en place, systèmes d'information utilisés...

La mise à jour régulière de cet outil permettra d'observer le **déploiement et l'évolution des pratiques en région**. Pour compléter et suivre l'évolution de ces résultats, l'évaluation à distance du déploiement des activités de conciliation médicamenteuse auprès des professionnels ayant assisté aux sessions régionales de formation depuis 18 mois, sera réalisée et pourra donner lieu à une mise à jour de l'outil.



**WWW.OMEDIT-PAYSDELA LOIRE.FR**

En accès libre  
Rubrique : « Centre de ressources en conciliation médicamenteuse » – « Accompagnement et mutualisation »

**En région,  
pour participer ou  
mettre à jour vos  
données**



\* Instruction N° DGOS/PF2/2016/49 du 19 février 2016 relative à l'appel à projet de mise en œuvre de la pharmacie clinique en établissement de santé (B.O Avril 2016).

\*\* Haute Autorité de Santé. Mettre en œuvre la conciliation des traitements médicamenteux en établissement de santé [Internet]. 2016 déc [cité 31 juill. 2017]. Disponible sur: [https://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2017-01/dir14/guide\\_conciliation\\_des\\_traitements\\_medicamenteux\\_en\\_etablissement\\_de\\_sante.pdf](https://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2017-01/dir14/guide_conciliation_des_traitements_medicamenteux_en_etablissement_de_sante.pdf)